



# Le Saint-Siège

---

**ADDRESS OF THE HOLY FATHER  
POPE JOHN PAUL II  
TO H.E. MR JOHN P. BOJANG  
NEW AMBASSADOR OF THE REPUBLIC OF THE GAMBIA  
TO THE HOLY SEE\***

*28 May 1998*

Monsieur l'Ambassadeur,

1. C'est avec un grand plaisir que je vous accueille aujourd'hui au Vatican et que j'accepte les Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Gambie près le Saint-Siège. Cette occasion, ainsi que la rencontre cordiale que j'ai eue il y a trois mois avec votre Président, S.E. M. Yahya Jammeh, ravive le souvenir joyeux de ma visite pastorale dans votre pays il y a six ans: le peuple de Gambie reste cher et toujours plus proche de mon cœur. Je vous demande de bien vouloir transmettre au Président et aux membres du gouvernement mes salutations cordiales ainsi que l'assurance de mon estime et de mon respect à tous les Gambiens.

2. Excellence, comme vous l'avez remarqué, notre monde moderne connaît actuellement de rapides changements dans le domaine social, économique et politique. Certains de ces changements sont positifs et représentent une source d'espoir et de promesses; d'autres apparaissent dans le meilleur des cas arbitraires et peuvent même causer de profondes préoccupations et de nombreux problèmes. C'est en grande partie en raison des changements de ce dernier type que le continent africain, en dépit de ses immenses ressources humaines et naturelles, doit faire face à de nombreuses difficultés dans ses efforts afin de répondre aux défis de la pauvreté, de la faim et des rivalités ethniques; chacun de ces défis étant aggravé par un matérialisme croissant, le fléau tragique du SIDA, et la menace mortelle de la culture de la drogue. Des idéaux moraux élevés et une stricte obéissance aux principes de la bonté, de la vérité et de la justice dans les relations humaines sont nécessaires si l'on veut apporter une réponse adéquate à ces situations complexes. Et cela n'est pas seulement vrai pour l'Afrique, mais pour toute la communauté mondiale. En effet, comme je l'ai écrit dans la Lettre encyclique *Veritatis splendor*, c'est le respect pour les normes morales universelles qui protège «la dignité personnelle inviolable de tout homme» et qui contribue à la «conservation même du tissu social humain, à la rectitude et à la fécondité de son développement» (loc. cit., n. 97).

Ce sont ces valeurs et principes mêmes qui guident le Saint-Siège dans ses activités dans le domaine de la diplomatie internationale. Ce sont ces mêmes idéaux moraux que l'Église catholique cherche à conserver et à promouvoir dans son œuvre dans les différents domaines du service social partout où elle est présente, particulièrement dans le domaine de l'éducation et de la santé. Je désire ici vous remercier, Excellence, pour vos paroles d'appréciation à propos du rôle de l'Église dans la contribution au développement national de la Gambie.

3. En effet, l'Église est un partenaire de bonne volonté dans le développement authentique de tous les peuples. Ce développement exige de surmonter les tensions et les conflits qui continuent de représenter des menaces partout dans le monde. Et ces tensions et conflits ne peuvent être véritablement surmontés, à moins que les efforts visant à accroître la justice, la paix et la sécurité ne fassent des êtres humains dans la plénitude de leurs droits inaliénables et de la dignité qui leur est conférée par Dieu leur but explicite et clair. Car ce n'est que si la personne humaine est placée au centre de tout effort visant à partager la connaissance, la technologie, les ressources et les aptitudes que le véritable progrès peut avoir lieu.

Le défi consiste alors à édifier un monde toujours plus uni, juste et pacifique, où tous les secteurs de la société - au niveau local, national et international - peuvent œuvrer ensemble pour le bien de tous. Les intérêts économiques seuls ne peuvent déterminer et guider cette action, il faut également une attention soignée aux besoins culturels, éthiques et spirituels des personnes. Dans cette perspective, le développement est avant tout une question de personnes: les personnes sont le sujet et l'objectif du véritable développement. Les personnes doivent être le centre de tout ce qui est fait pour améliorer les conditions de vie. Les personnes doivent être les agents actifs, et non pas les bénéficiaires passifs, de tout processus visant à promouvoir le développement humain intégral.

4. Il est important de tendre une main et d'offrir une assistance matérielle à ceux qui sont dans le besoin, mais il faut également aider les personnes à découvrir les valeurs qui leur permettront d'améliorer leur vie et d'exiger la place qui leur revient dans la société dans la dignité et la justice (cf. Message pour la Journée mondiale de la Paix 1987, n. 6). Les choix sociaux eux-mêmes ont des conséquences qui promeuvent ou qui dévalorisent le véritable bien de la personne humaine dans la société. Dans le domaine du développement et en particulier dans le domaine des programmes d'assistance, les programmes proposés se présentent souvent comme «libres de toute valeur», mais en réalité, ils promeuvent des valeurs qui sont contraires à la vie et à la véritable liberté. Lorsque cela a lieu, nous devons déclarer clairement et avec force que ces programmes représentent un affront à la dignité humaine et à la liberté humaine et qu'ils sont une violation à la véritable justice et solidarité.

Tout ce qui empêche la véritable liberté s'oppose au développement de la société et aux institutions sociales.

L'exploitation, les menaces, l'assujettissement forcé, la négation des opportunités par un secteur de la société à l'égard d'un autre, contredisent la notion même de développement humain. Sans liberté et sans sécurité, les conditions de développement manquent. Non seulement les individus, mais également les nations doivent pouvoir contribuer à faire les choix qui les concernent. La liberté dont les nations ont besoin, afin d'assurer leur croissance et leur développement en tant que partenaires égaux dans la famille des nations, dépend de l'établissement d'une confiance et d'un respect réciproque entre eux. Les principes de la bonté, de la vérité et de la justice doivent toujours être les sceaux de tout effort, individuel ou de groupe, visant à édifier un avenir digne de la famille humaine.

Monsieur l'Ambassadeur, je vous présente mes meilleurs vœux tandis que vous commencez votre mission diplomatique et je vous assure de la pleine coopération des bureaux de la Curie Romaine dans l'accomplissement de vos devoirs. Sur vous et sur le bien-aimé peuple de Gambie, j'invoque les Bénédiction de prospérité et de paix de Dieu.

---

\* *L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française* n.29 p.4, 6.

© Copyright 1998 - Libreria Editrice Vaticana

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana